



L • S • T
LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N° 415 Octobre 2024



Photo prise à Fourmies, aout 2024

Sommaire

Editorial

- P.2** *FEDERATION-JE VEUX DU CHANGEMENT*
Trop d'injustice, de mépris
- P.3** *HAINAUT - UN TOIT SUR NOTRE TETE*
La vie dans les quartiers n'est pas simple
- P.4** *FEDERATION - NAMUR 17 OCTOBRE 2024*
AUJOURD'HUI COMME HIER
- P.5** *HAINAUT - JE SUIS SA MERE ET J'AIMERAIS QU'IL AILLE BIEN*
NAMUR- DES HOMMES ET DES FEMMES
- P.6** *FEDERATION - NOS DROITS*
Réparations et entretiens du logement
- P.7** *NAMUR - HORS CADRE*
Des cartables bien lourds à porter
- P.8** *FEDERATION - ÇA SE PASSE*
PETITES NOUVELLES

Egalité et Emancipation, garantes de la démocratie !

Le mercredi 11 septembre dernier, J'écoutais sur la 1^{ère} RTBF une intervention de Arianne Elstenne, présidente du MOC. Elle y exprimait ses inquiétudes quant à l'avenir de la démocratie.

Une équipe gouvernementale est légitime, du fait qu'elle résulte du vote de tous les électeurs. C'est ce qu'on appelle la démocratie formelle.

L'équipe gouvernementale émet alors un projet politique (souvent à travers sa « déclaration de politique ») qui va favoriser ou pas cette culture démocratique.

Selon Madame Elstenne, la démocratie est cultivée par un projet politique, si celui-ci vise l'égalité et l'émancipation des gens. Trois outils permettent cela : la sécurité sociale, un service public (dont l'école) fort et une protection des droits des travailleurs.

Madame Elstenne s'inquiète donc des options exprimées dans la nouvelle Déclaration de Politique Régionale : promotion de l'individualisme, du « tout à l'argent », démantèlement des services publics et limitation des droits du travail, de l'enseignement.

Nous aussi nous nous inquiétons.

C'est notre discours, c'est notre combat depuis toujours. Les premiers concernés par les inégalités et la dépendance (le contraire de l'émancipation) ce sont les plus pauvres... Ce 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère, nous irons le redire encore : aux citoyens et aux personnalités politiques.

Jacques Fourneau

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.

JE VEUX DU CHANGEMENT

TROP D'INJUSTICE, DE MEPRIS

IL EST TEMPS QU'ON RESPECTE LES PERSONNES VIVANT LA PAUVRETE



UN LIEU IMPORTANT

Je faisais partie du Mach à Dinant. J'étais présente, je faisais l'accueil, je me sentais utile. Et puis j'ai coupé les ponts, pendant de longues années, pour des raisons familiales. En 2015, je suis passée devant LST. Deux jours plus tard, mes pas m'ont menée à nouveau dans cette rue, Andrée m'a proposé d'entrer. De jour en jour, je retrouve ma place dans le Mouvement. C'est important pour moi, parce que ce Mouvement s'occupe de la lutte contre la pauvreté, qu'il nous permet de nous rassembler, de s'écouter et d'être écouté, de rencontrer d'autres qui vivent aussi des difficultés. Il y a un dialogue entre nous pour comprendre ce qu'on vit et aller plus loin.

TROP D'INJUSTICE

Dans la société, nos droits sont trop souvent bafoués. Par exemple, le droit à la famille : on place nos enfants pour cause de pauvreté, quand le logement n'est pas adéquat, ou insalubre, quand nos moyens sont insuffisants,... Ce qui n'est pas acceptable non plus, c'est le mépris. On nous colle trop souvent des étiquettes. Être pauvre, c'est ne pas être écouté, ni entendu, ne pas être pris au sérieux.

LES ETIQUETTES

Déjà à l'école, on est mis de côté. J'ai vécu cela enfant, je voyais bien que je n'étais pas comme les autres. Par contre, avec mes enfants, l'école a été un soutien et même pour moi. Mais

pour mes petits-enfants, dont un subit le harcèlement, je me pose plein de questions. Je ne sens pas ce soutien. Pourtant, je sais qu'il y a des choses possibles, si on a en face de nous des personnes à l'écoute, qui entendent et essaient de comprendre.

C'est ça que je ressens à LST. Si tu arrives avec un problème, les autres écoutent et on t'aide à faire des démarches pour passer au-dessus de ce problème.

STATUT COHABITANT

Autre chose que je ne peux pas accepter, c'est le statut cohabitant qui détruit la solidarité. A 18 ans, un jeune a droit au RIS, mais le parent perd une part de ses revenus s'il reste à la maison, c'est le fameux statut cohabitant ! De même si ton enfant se retrouve à la rue, si tu l'héberges dans ton logement social, tu prends tous les problèmes qui viennent avec : perte de revenus, loyer qui augmente, soucis avec les services...

Étiquettes, contrôles, justificatifs, démarches... Notre vie est faite de justifications constantes, on doit tout le temps se justifier ! Parfois, on se demande si on a encore une vie privée.

DROIT D'ASSOCIATION

Encore une chose incompréhensible : on parle du droit d'association, mais quand tu touches des allocations de remplacement, tu ne peux pas militer ou faire du bénévolat sans autorisation. Toujours cette justification, et cette peur, cette obligation de faire ce que d'autres ont décidé pour toi.

TRAVAIL DE MILITANCE

Le mot travail : à LST, ce qu'on fait, c'est du travail pour la société. Par les réunions, les analyses, l'écriture d'articles pour LA MAIN DANS LA MAIN, la distribution du journal et les discussions. C'est un travail de militance.

Un temps fort dans le Mouvement, c'est le 17 octobre, la journée mondiale du refus de la misère, on va porter nos témoignages au Parlement de Wallonie. On peut prendre la parole dans ce lieu. Nous avons toujours cette espérance qu'ils entendent ce qu'on dit

et qu'on puisse travailler avec eux pour un changement.

Un autre temps fort, ce sont les concertations au Service de lutte contre la pauvreté. Tu vas y porter ta parole et celle du Mouvement sur des thèmes comme l'aspect financier, la numérisation... Ces rapports sont envoyés au Gouvernement.

Je me sens militante, je me dis militante. Je ressens la confiance et je me sens utile. J'apporte ma contribution pour que des choses changent.

CONTINUER CE TRAVAIL

Je voudrais dire aux politiques qu'il faut changer les choses. Je ne vois pas pourquoi nous, on n'aurait pas le droit de vivre en famille, décemment. Ils créent des lois sans savoir ce qu'on vit réellement.

Ce qui est aussi important, par-dessus tout, c'est le respect à avoir pour les personnes qui vivent dans la pauvreté.

ET DEMAIN ?

J'espère que des choses vont changer. Je n'ai pas envie que mes enfants et mes petits-enfants vivent dans la merde comme nous on l'est ! Dans un monde injuste. Malheureusement, je pense qu'ils vont devoir se battre eux aussi ! Parce qu'on ne sera pas arrivé à ce qu'on veut comme monde. Quand on voit toutes les injustices encore aujourd'hui... On avance d'un pas, mais on nous fait reculer de trois.

Je parle de ce monde avec eux, ma fille vient dans le Mouvement, mes petits-enfants entendent ce qu'on dit, ils réagissent, ils nous posent des questions.

Patricia Moreau



LST Hainaut

UN TOIT SUR NOTRE TÊTE

*LA VIE DANS LES QUARTIERS N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE.
POURTANT, ON POURRAIT LA RENDRE PLUS AGREABLE ET SOLIDAIRE*

DE BRUXELLES...

Au départ on habitait à Bruxelles, on louait chez un privé, mais aux alentours de ma cinquième secondaire, à cause de la pression je commençais un peu à décrocher à l'école, j'avais de mauvaises fréquentations, et l'ambiance dans le quartier commençait à se dégrader, surtout la violence.

...A CHARLEROI

Ma mère était en contact avec sa sœur qui vivait sur Charleroi et qui lui a proposé de revenir dans les environs, nous avons trouvé de quoi louer sur Marchienne un bâtiment appartenant à la mutualité (socialiste).

Nous y sommes restés 13 ans, ma situation à l'école ne s'est pourtant pas vraiment arrangée.

ENCORE UN AUTRE LOGEMENT

Pendant ces 13 ans bien sûr notre habitation s'est dégradée, entre autres les châssis devaient être changés. A cause de cela malheureusement ils ont déclaré notre logement insalubre et donc nous avons été expulsés. On a appris par la suite que probablement c'était dans l'idée de vendre le bâtiment.



DIFFICILE A TROUVER

Cela a été très difficile de retrouver quelque chose après. Ma mère a tout fait pour nous trouver quelque chose. Jusqu'à interpeller un ministre de l'époque qui a été un poussant pour nous trouver l'appartement où nous vivons actuellement.

Nous sommes dans un logement social.

Mais à l'époque il n'était pas encore comme maintenant. Il a fallu un an pour mettre l'électricité dans la cuisine.

SE FAIRE UNE PLACE

Les premières années ont été assez tranquilles même si cela reste dur d'arriver dans un nouvel endroit avec les étiquettes que l'on a pu nous gens aient moins de respect aujourd'hui qu'avant.

Comme les portes et les sonnettes qui sont sans arrêt cassées, la cage d'escalier sent parfois l'urine, on vole parfois même jusqu'au cuivre qu'il y a dans l'immeuble.

Avant il y avait une solidarité dans les quartiers maintenant plus vraiment et encore moins depuis le covid.

C'EST DEJA BIEN !

Ça fait 8 ans que nous sommes dans ce quartier. Malgré tous les aléas, nous sommes conscients que c'est déjà bien d'avoir un toit au-dessus de notre tête, et nous y avons nos habitudes.

C'EST ENCORE MIEUX

Nous aimerions juste que la situation s'améliore et que l'ambiance dans le quartier soit plus amicale, et agréable à vivre, mais ça on ne peut pas le faire tout seul.

Cédric et Martin

Dans le cadre de la

JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE 2024

Le 25 septembre à 19h30 au Cinex à Namur pour la diffusion du documentaire « MOINS ET MIEUX »

Le 10 octobre à Rochefort au festival ONPTS (On n'est pas tout seul)

Le 11 octobre, stand info sur le marché à Andenne et le 12, à Namur devant la peinture « Il quarto stato », place de l'Ange

Le jeudi 17 octobre 2024 à Namur :

Sur la place de l'Ange, présence des personnages « transparents ». Stand d'informations.

Au Parlement de Wallonie, témoignages autour de la Dalle « en l'honneur des victimes de la misère » en présence de Monsieur le Président Borsus, des parlementaires et des acteurs de la société civile.

Horaire précis à consulter sur notre site www.mouvement-LST.org ou au 081/221512

17 OCTOBRE 2024

La journée mondiale du refus de la misère est un moment privilégié où les plus pauvres, les associations et Mouvements où ils se rassemblent prennent la parole.

Ils rappellent que les plus pauvres vivent une véritable oppression. C'est donc l'occasion d'exprimer nos constats et nos analyses à partir de nos résistances à la misère.

Nous nous rendrons cette année encore, ensemble, au Parlement de Wallonie, devant la Dalle en l'honneur des victimes de la misère.

Nous témoignerons de la déshumanisation de notre société, des atteintes à la sécurité sociale, du démantèlement des services publics... Nous dénoncerons le mépris et l'insécurité d'existence que cela produit.

Nous rappellerons qu'une autre société est possible, basée sur l'égalité, et l'émancipation de chacun. Et surtout du plus faible.

Nous voulons que l'on garantisse des services publics forts et accessibles à tous.

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE



Mercredi 25 sept.
« MOINS ET MIEUX » au Cinex,
à 19h30

Jeudi 10 oct.
à Rochefort au festival ONPTS

Vendredi 11 oct.
sur le marché à Andenne
et le samedi 12 octobre
devant la peinture « Il quarto stato », place de l'ange à Namur

Jeudi 17 octobre 2024
à 9H30 place de l'Ange
à 11h au **Parlement de Wallonie**
TEMOIGNAGES ET INTERPELLATIONS

**ON NOUS REND TRANSPARENTS
MAIS NOUS RÉSISTONS
TOUS LES JOURS A LA MISÈRE**

17 OCTOBRE 2024



Namur

AUJOURD'HUI COMME HIER

*EN 1982, DANIEL ET LYSIANE ECRIVAIENT DANS LA MAIN DANS LA MAIN...
AUJOURD'HUI, EST-CE SI DIFFERENT ?
IL Y A ENCORE TANT A FAIRE !*

Lors d'une réunion pour préparer le contenu du journal de septembre 2024, nous nous sommes replongés dans un article de février 1982 dont le titre est « notre seul espoir était de trouver un abri ».

C'est l'histoire d'une famille qui avait des loyers en retard et que le propriétaire menaçait d'expulsion. Celle-ci a demandé de l'aide au CPAS qui a refusé à cause du beau-frère qui avait une dette envers le même service.

Après un certain temps et des démarches la famille a retrouvé un petit logement.

Plus tard, en participant aux premières réunions caves avec d'autres personnes ils se sont rendus compte et ont appris que le propriétaire n'avait pas le droit de les expulser sans passer par le Juge de Paix.

Que le CPAS avait l'obligation d'aider la famille car elle n'est pas responsable de la dette du beau-frère. Sur quels critères le CPAS peut refuser d'aider une famille dans le besoin ?

Dans cet article, à l'époque, notre sentiment est que le CPAS outrepassé ses droits dans ce cas précis, et profite de la situation parce que la famille ignore ses propres droits. Aujourd'hui comme hier des personnes, des familles avec enfants se font expulser. En entendant la lecture de cet article lors de l'inter journal, une participante s'exprime : « j'ai déjà entendu ça plein de fois. » par des familles.

Cet article nous rappelle l'importance de connaître ses droits et se renseigner.

Andrée et Perry

OUI, JE SUIS SA MÈRE ET OUI, J'AIMERAIS QU'IL AILLE BIEN

« TU NE SAIS PAS ! »

Quand mon fils est entré en secondaire, il n'arrêtait pas de me dire « tu ne sais pas ce que c'est, l'école ! ». Je pensais qu'il fallait du temps pour qu'il s'habitue à sa nouvelle école. Après la classe verte, il s'est enfermé dans sa chambre toute la journée. Le soir, il s'est mis en colère et m'a raconté ce qu'il s'est passé. Dans la chambre, il a reçu des ramassettes (croches pied), des cannettes de coca vidées sur lui, on l'a étouffé avec des coussins. L'éducateur ne pouvait pas tout voir, tout entendre.

QU'IL AILLE BIEN

Les semaines suivantes, il me faisait subir tout ce qu'on lui avait fait. Je ne comprenais pas. Le préfet qui me dit que je suis une mère poule, que je dois l'endurcir. Oui, je suis sa mère, et oui, j'aimerais qu'il aille bien.

Depuis, il ne veut plus aller à l'école, se tape la tête contre les murs, prend des couteaux pour aller à l'école. Le préfet me conseille de le garder à la maison. J'en parle à mon frère. On change mon fils d'école. Sa classe est chouette. Un jour, un prof lui fait une remarque (il fait de la dysgraphie). Il s'est mis à pleurer. Les copains lui disent « si on t'embête, on est là pour t'aider ».

Malgré cela, je vois bien que mon fils a peur que tout recommence, il a peur que son angoisse revienne. Il se retape la tête contre le mur, il ne parle plus à personne, il garde tout le temps sa capuche sur la tête. L'éducatrice de

l'école me parle de SENSAS pour les jeunes qui font une phobie scolaire.

C'est à 1 heure de bus de chez nous. Le premier jour, un gars à travers la fenêtre nous fait signe qu'on est les bienvenus. Mon fils s'est mis à sangloter car il n'a pas sa farde. Au début, c'était très dur, les angoisses sont bien là. On propose de le mettre en psychiatrie pour les jeunes « Courage, vous avez besoin d'aide, besoin du SAJ », me répète-t-on.

JE CHERCHE, ON CHERCHE

J'en ai parlé dans la famille et j'ai suivi leurs conseils. Mais j'ai eu cette impression d'être dépossédée de notre vie à nous. Je suis entrée en conflit avec les autres. J'avais une surcharge « tu dois..., tu dois... » ! J'avais juste besoin d'un week-end de répit, du silence et rien faire, ne pas réfléchir. Juste un week-end !

Il stressait tellement que plusieurs fois, il n'a pas pu y aller. Mon frère nous a soutenus, il a pris son neveu par la main.

Un jour, j'ai oublié d'emmenner mon fils chez le psy. On en revient à la surcharge mentale.

L'accord entre le SAJ et moi, c'est qu'il aille chez sa tante tous les week-ends. Un week-end il était malade. Depuis, il n'y a plus été. Mon médecin ne voulait pas renouveler l'ordonnance prescrite au départ par un autre médecin. Il lui a prescrit des médicaments mais ça ne

marque pas. Il a été enfermé de force en psychiatrie pendant 1 mois, avec des jeunes en difficulté.

Maintenant, il va à l'hôpital de jour. Une psy qui rit beaucoup vient toutes les deux semaines à la maison. Grace à son rire, tout est moins lourd à supporter. Elle est attentive, attentionnée. Nous l'appelons « madame rire ». Le problème, c'est que les services, c'est pour 3 mois et après c'est fini. Il faudra trouver autre chose.

JE PENSE A VOUS

Je pense à la souffrance des jeunes, je pense aux autres parents et aux galères qu'ils vivent. On vit au jour le jour et ça fait 3 ans que ça dure.

Une maman



DES HOMMES ET DES FEMMES

Lors du dernier interjournal, Dominique nous partageait son indignation :

« On parle des sdf. Du SDF Tours. Ça me choque! On est tout d'abord des personnes.

On est peut-être sans logement fixe pour le moment mais tout d'abord, on est des êtres humains. »



REPARATIONS ET ENTRETIEN DU LOGEMENT : LOCATAIRE OU PROPRIETAIRE ?

*IL Y A TOUJOURS QUELQUE CHOSE A ENTREtenir OU REPARER DANS UN LOGEMENT :
UN ROBINET QUI FUIT, LE DETECTEUR D'INCENDIE QUI NE FONCTIONNE PLUS,
LE BALATUM A RENOUVELER, LA PLANCHE DE WC A REMPLACER... QUI DOIT S'EN CHARGER ?*

Il est important de bien lire le contrat de bail qui, souvent, donne des précisions importantes sur les obligations du locataire (entretien annuel de la chaudière, vidange de la fosse septique, etc.).

ET CONCRETEMENT ?

Les châssis et fenêtres

Le propriétaire prend en charge le remplacement des vitres brisées ou fêlées pour un motif étranger au locataire (vice de placement, choc thermique, tremblement de terre, mouvements du bâtiment, dilatation naturelle des matériaux). La remise en état des joints vétustes est à charge du bailleur.

Il assume la peinture des boiseries extérieures aussi souvent que nécessaire pour éviter les dégradations du bois.

Le locataire assume le nettoyage régulier des châssis et vitres côté intérieur et extérieur (sauf si les fenêtres sont inaccessibles). Il évite de fixer des accessoires aux châssis, et est

responsable des dégâts occasionnés, ainsi que des taches, des coups et griffures.

Il remplace les vitres qu'il casse ou abîme. Il remplace les joints d'étanchéité s'il les abîme (par exemple par les griffes d'un animal domestique).

Il fait fonctionner régulièrement les parties ouvrantes pour en éviter le blocage. Il entretient les systèmes de fermeture (nettoyage, graissage).

Le locataire prévient le bailleur de la nécessité de procéder aux travaux de mise en peinture ou de protection des menuiseries, avant que la bonne conservation du bois ne soit compromise.

Les volets

Le propriétaire remplace les éléments défectueux par suite d'usure normale ou de vétusté.

Le preneur entretient et graisse le mécanisme, les guides et rails des volets roulants si nécessaire. Le remplacement de la sangle lui

incombe. Le preneur manipule les volets régulièrement pour en éviter le blocage. Il nettoie les faces accessibles des volets.

Les rideaux, tentures et voilages

Le propriétaire remplace les éléments défectueux par suite d'usure normale ou de vétusté. Les décolorations provoquées par le soleil et la lumière sont considérées comme de l'usure normale.

Le locataire procède au nettoyage régulier des rideaux, tentures et voilages des fenêtres. Il est responsable des rétrécissements consécutifs à un nettoyage inadéquat.

Il est responsable des accrocs, déchirures, auréoles, ainsi que des brûlures de cigarettes survenus pendant l'occupation des lieux. Il remplace les cordons de manœuvre des tentures et persiennes.

Revêtements muraux

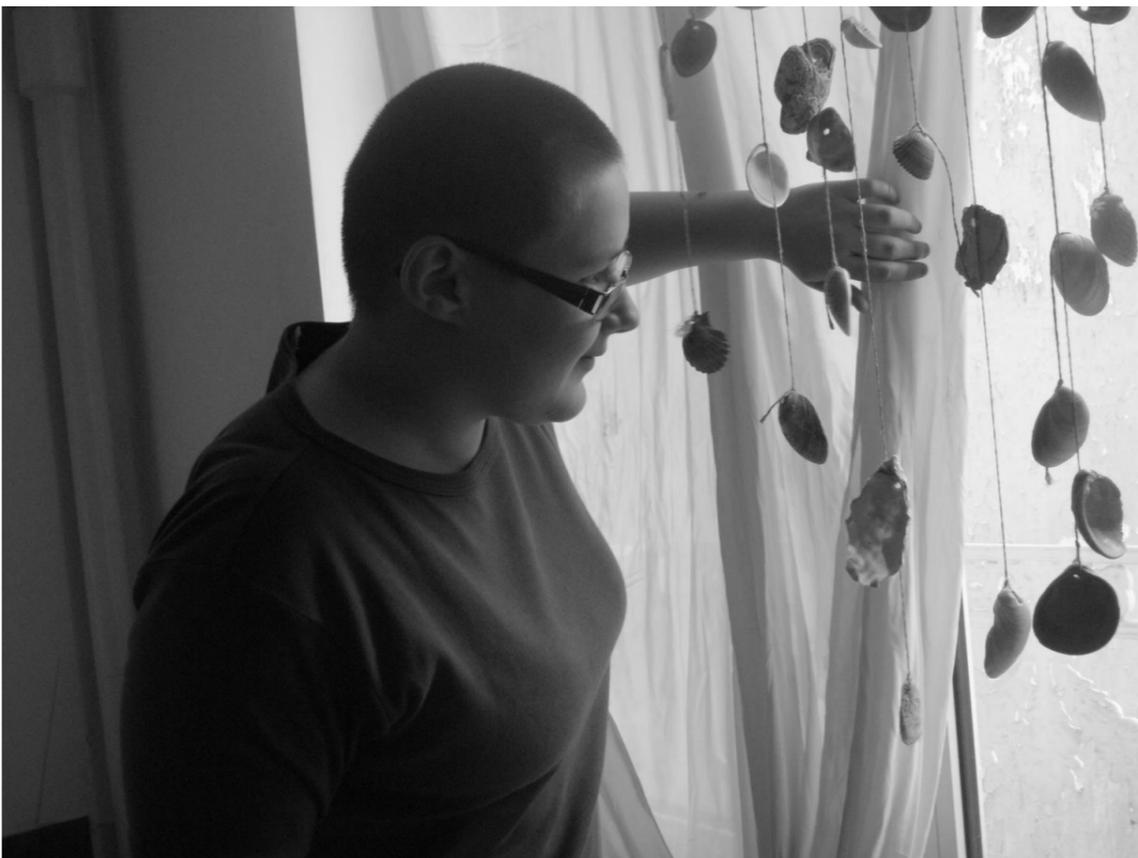
Le propriétaire remplace à ses frais les revêtements muraux (papier peint, etc) lorsqu'ils sont vétustes ou usagés après la période d'utilisation normale (généralement 9 ans).

Le preneur assume le nettoyage des revêtements muraux.

Il est responsable des parties de revêtements endommagées par sa faute et assume le remplacement à ses frais, le cas échéant de toute la pièce pour garantir une homogénéité du revêtement.

Il est responsable des coups, griffes, trous, qu'il devra réparer avant son départ.

Philippe Versailles



Hors cadre
Namur

DES CARTABLES BIEN LOURDS A PORTER

En début d'année scolaire, à « l'atelier reflet », nous avons décidé de nous exprimer sur la rentrée et le cartable souvent bien lourd, de soucis et d'inquiétudes, de certains enfants. Quand on habite dans un logement parfois surpeuplé, souvent vétuste, mal isolé aussi bien de façon sonore, qu'au niveau des températures, cela engendre des tensions et du mal-être.

Tout cela est porté par beaucoup d'enfants, tout au long de l'année. Hélas ce vécu n'est pas pris en compte par les instances scolaires. Et bien souvent face aux problèmes de ces enfants, ils décident de s'en débarrasser en les envoyant en école spécialisée ou en les déplaçant vers une option où ils dérangeront moins. A quand plus de considération et un réel accompagnement des enfants et des familles qui vivent des difficultés dans et en dehors de l'école ?



CONCERTATIONS

Depuis la publication du Rapport général sur la pauvreté en 1994, nous participons chaque année aux concertations organisées à Bruxelles par le Service de lutte contre la pauvreté.

De nombreuses thématiques ont déjà été abordées : la protection sociale, le maintien du lien entre les enfants placés et leurs parents, le rôle des services publics dans la lutte contre la pauvreté, citoyenneté et pauvreté, la durabilité etc. Ces concertations font tous les 2 ans l'objet d'un rapport qui est communiqué aux pouvoirs publics.

Pour le 13ème rapport bisannuel, le Service de lutte contre la pauvreté a proposé de travailler la thématique de : " L'évolution des services publics".

Nous vous en donnerons un écho dans nos prochains numéros.

NOTRE ASSEMBLEE DES MILITANTS



Nous nous réunissons en assemblées de militants pour construire une analyse et une parole commune sur ce que nous vivons au quotidien et ce que nous mettons en place pour être entendus et respectés. Le fruit de nos témoignages et de nos réflexions collectives alimente les prises de paroles publiques que nous portons dans différents lieux.

Cette assemblée de militants de septembre 2024 a préparé la journée mondiale du refus de la misère.

Nous avons partagé autour des réalités vécues actuellement et qui nous inquiètent le plus face à ce que nous réservent les décisions politiques actuelles et annoncées.

AGORA

Le groupe Agora rassemble d'un côté des professionnels de l'aide à la jeunesse et de l'autre des familles en situation de pauvreté. Et ce depuis 1995.

Il y a quelques mois, nous nous sommes réunis, entre militants des Mouvements d'ATD- Quard-Monde, de LST et Vie Fémine pour remettre sur papier les points que nous jugeons essentiels dans l'aide à la jeunesse.

Nous les avons présentés et relus avec les professionnels de l'Agora. Dans un esprit de dialogue, de respect de chacun pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins des familles.



« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro
D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut : Andrée, Aurore, Cécile, Cédric, Dominique, Francine, Jacques, Luc, Marie-Hélène, Martin, Myriam, Patricia, Perry, Philippe, Priscilla, Sandra, et les militants du « Reflets » de Namur.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut
Tél. : - 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387
Sur Tubize
C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S. asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles
(Ministère de la Culture et de la Région wallonne
(Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

LMDL@MOUVEMENT-LST.ORG